

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

ptique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

entaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- 0 Réclamation : contact@mupras.com
- 0 Prise en charge : pec@mupras.com
- 0 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Nº P19- 067622
ND=88490

Optique

Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule :	454	Société :	RAM
<input type="checkbox"/> Actif	<input checked="" type="checkbox"/> Pensionné(e)	<input type="checkbox"/> Autre :	
Nom & Prénom :		Mohamed Abali	
Date de naissance :		1943	
Adresse :		127 rue Abu Waqt res. Sek Kat Bourgogne Casablanca	
Tél. :		0665 716884	
		Total des frais engagés : 314,00 Dhs	

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :	 <p>Dr. Hamza DEBBAGH Spécialiste du foie et des maladies de l'appareil digestif 159 Bd Bourgogne Appt 21 Anfa Tél : 06 60 768 782 Casablanca</p>		
Date de consultation :	01	Age :	55
Nom et prénom du malade :			
Lien de parenté :	<input type="checkbox"/> Lui-même	<input type="checkbox"/> Conjoint	<input type="checkbox"/> Enfant
Nature de la maladie :	 <p>Constipation / Diarrhoea</p>		
En cas d'accident préciser les causes et circonstances :			

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.
Fait à : Casablanca Le : 04/11/2021
Signature de l'adhérent(e) :



RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Portement des Actes
01/10/2021	Consult	300,00		Dr. HANNA DEBBAGH Spécialiste de l'Appareil Masticatoire 159, 80, Boulevard de l'Indépendance Casablanca Tél : 06.68.76.87.82
N-INE: 91251670				

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
PHARMACIE MEHDI BEN BARKA Av.Mehdi Ben Barka. Rue Abdellah El Hadaoui N° 3 Tél: 0522 95 15 99 - Casablanca	04/10/21	PHARMACIE MEHDI BEN BARKA Av.Mehdi Ben Barka. Rue Abdellah El Hadaoui N° 3 Tel: 0522 95 15 99 - Casablanca 314,80

ANALYSES - RADIGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Cœfficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué et indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DEBUT D'EXECUTION FIN D'EXECUTION CCEFFICIENT DES TRAVAUX MONTANTS DES SOINS DATE DU DEVIS DATE DE L'EXECUTION											
<p>O.D.F PROTHESES DENTAIRES</p> <p>DETERMINATION DU CŒFFICIENT MASTICATOIRE</p> <table border="0"> <tr> <td>H</td> <td>25533412</td> <td>21433552</td> </tr> <tr> <td>D</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>G</td> <td>00000000</td> <td>00000000</td> </tr> <tr> <td>B</td> <td>35533411</td> <td>11433553</td> </tr> </table> <p>[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession</p>				H	25533412	21433552	D	00000000	00000000	G	00000000	00000000	B	35533411	11433553
H	25533412	21433552													
D	00000000	00000000													
G	00000000	00000000													
B	35533411	11433553													

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

Dr. Hamza DEBBAGH

Diplômé de l'Université UMF

Spécialiste du foie et
des maladies de l'appareil digestif
Estomac, Intestin, Foie Proctologie Medicale
Fibroscopie, Colonoscopie Digestive,
Ballon intra gastrique
Echographie Digestive.



الدكتور الدباغ حمزة

خريج جامعة UMF

إخلاصي في أمراض الجهاز الهضمي والكبد
علاج المعي الغليض وأمراض المخرج
التشخيص بالمنظار الباطني
الكشف بالموجات فوق الصوتية

04/10/2021

Casablanca le :

Lot : 007
A utiliser de
préférence avant le : 01/2026
PPC : 79,50 DH

Mr ABALI Mohamed

Dr. Hamza DEBBAGH
Spécialiste des maladies
de l'appareil digestif
159, Bd. Bourgogne Apt. N° 21
Casablanca
Tel : 06.60.76.87.82

ZETALAX LAVEMENT

2 LAVEMENTS PAR JOUR

DUPHALAC

1 cuillerée à soupe, 3 fois par jour

DAFLON 1 GR

1-1-1 pendant 4 jours puis

1-0-1 pendant 3 jours puis

1-0-0 pendant 1 mois, pendant 1 mois

LOT 2153029
EXP 04/2023
PPV 2010H00

→ 20,00

TITANORÉINE

1 application, matin et soir

LOT : 210021
PER : 02~2024
PPV : 16,00DH

TITANORÉINE

1 suppositoire, matin et soir

LOT : 201578
PER : 11-2023
PPV : 19,30DH

Dr. Hamza DEBBAGH
Spécialiste des maladies
de l'appareil digestif
159, Bd. Bourgogne Apt. N° 21
Casablanca
Tel : 06.60.76.87.82

159 Bd Bourgogne Imm Schwan Apt 21

1er Etage Anfa - Casablanca

Tél : 06 60 768 782

Fb: Dr Hamza Debbagh - @drhamzadebbagh

PHARMACIE MEHDI BEN BARKA
Av. Mehdi Ben Barka,
Rue Abdellah El Hadaoui N° 3
Tél: 0522 95 15 99 - Casablanca

الطباطب الأول آنفا - الدار البيضاء

الهاتف : 06 60 768 782

Fb: Dr Hamza Debbagh - @drhamzadebbagh

159 شارع بوركون شقة شاون إقامة 21